



Conseil économique et social

Distr. générale
16 juillet 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Sixième réunion

Genève, 25 et 26 novembre 2013

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Travaux du Bureau

Rapport de la cinquième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. La réunion du Bureau, qui a eu lieu les 21 et 22 mai 2013 à Belgrade, a été accueillie par la Serbie (Institut national pour la protection sociale). Les membres du Bureau des États membres ci-après ont participé à la réunion: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Géorgie, Malte et Serbie. Les représentants de l'Arménie et du Canada n'ont pas pu assister à la réunion. La communauté scientifique était représentée par un expert du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne, CEV). Un représentant de la Fédération européenne des personnes âgées a participé à la réunion au nom des organisations non gouvernementales (ONG). Étaient également présents deux représentants de la Croix-Rouge serbe et un représentant de la Société serbe de gérontologie.

2. Le membre serbe du Bureau, dont le pays était le pays hôte, a accueilli les participants. M^{me} Brankica Jankovic, secrétaire d'État au Ministère du travail, de l'emploi et de la politique sociale, a prononcé une allocution liminaire dans laquelle elle a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. En l'absence de la Présidente du Groupe de travail sur le vieillissement, M^{me} Erika Winkler, il a été demandé à M. Hannes Spreitzer, représentant de l'Autriche, de présider la réunion. M. Spreitzer a remercié le pays hôte et ouvert la réunion.

3. Le Bureau a adopté l'ordre du jour, y compris un élément supplémentaire concernant le renforcement des activités menées avec les ONG.

II. Note exposant les principaux résultats de la soixante-cinquième session de la CEE (avril 2013) concernant le Programme relatif à la population et le Groupe de travail sur le vieillissement de la CEE

4. Le secrétariat a informé le Bureau des décisions prises concernant le Programme relatif à la population dans le cadre de l'examen par le Comité exécutif de la réforme de 2005 de la CEE. Sous la direction du Comité exécutif, le Groupe de la population poursuivra ses travaux concernant la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Vienne, lesquels devraient porter principalement sur le vieillissement. Le Groupe devrait veiller à ce que les activités prévues dans le cadre du Programme soient complémentaires et ne fassent pas double emploi avec les travaux du FNUAP et d'autres organisations internationales. Le Bureau a exprimé un appui sans réserve au Groupe de la population en tant que secrétariat du Groupe de travail sur le vieillissement et suggéré d'établir des documents afin de faire connaître la singularité de son programme de travail et de montrer qu'il ne fait pas double emploi avec les travaux d'autres organisations mais qu'il leur apporte un complément.

5. Le mandat du Groupe de travail arrive à terme en 2013. Le Bureau a suggéré de proposer le renouvellement du mandat jusqu'en 2017, lorsque s'achèvera le troisième cycle de mise en œuvre de la Stratégie régionale, conformément au programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement qui sera également établi pour la même période.

III. Achèvement du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale: cinquantième et unième session de la Commission du développement social

6. Le Président et le secrétariat ont rendu compte de la cinquante et unième session de la Commission du développement social des Nations Unies et de l'achèvement du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le secrétariat a appelé l'attention sur le rapport du Secrétaire général sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid (E/CN.5/2013/6) et sur la résolution E/CN.5/2013/L.6 qui, dans son paragraphe 15, met tout particulièrement l'accent sur les contributions que les commissions régionales de l'ONU ont apportées à la mise en œuvre, l'examen et l'évaluation du Plan d'action de Madrid.

IV. Progrès concernant la mise en œuvre du programme du Groupe de travail sur le vieillissement en 2013

7. Le secrétariat a donné un aperçu des récents travaux du Groupe de la population de la CEE à l'appui du programme du Groupe de travail sur le vieillissement. Outre la coordination d'une nouvelle structure, à savoir les groupes de discussion créés à la cinquième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement en novembre 2012, les tâches les plus importantes concernaient l'élaboration de la Note d'orientation sur la maltraitance des personnes âgées, les travaux sur l'Indice du vieillissement actif, en collaboration avec la Commission européenne et le Centre européen de Vienne, et les activités de renforcement des capacités. Le secrétariat a rendu compte des progrès accomplis en ce qui concerne ces éléments du programme du Groupe de travail sur le vieillissement:

1. Travaux des quatre groupes de discussion du Groupe de travail sur le vieillissement

8. Le Bureau a débattu de la manière de continuer à orienter les travaux des groupes de discussion en traitant chacun des grands thèmes abordés dans la Déclaration ministérielle de Vienne. Les différents groupes ont adopté différentes approches pour structurer leurs travaux et identifier leurs produits. Le Bureau est convenu que les groupes devaient décider plus clairement de leur mode opératoire afin de fonctionner de manière plus indépendante entre les réunions du Groupe de travail sur le vieillissement. Les membres du Bureau étudieront la possibilité d'accueillir une réunion des quatre animateurs de groupe et du secrétariat dans un de leurs pays afin d'évaluer l'avancée de leurs travaux. Il sera expliqué une nouvelle fois et en plus de détails aux membres des groupes ce que l'on attend d'eux, et ils seront informés de la réunion des chefs de groupe en temps voulu.

2. Note d'orientation sur la maltraitance des personnes âgées

9. Le projet de note d'orientation sur la maltraitance des personnes âgées a été présenté aux membres du Bureau, qui ont eu la possibilité de formuler des observations sur sa teneur et la sélection de bonnes pratiques. Les réactions ont été généralement très positives. Le secrétariat a pris note de quelques suggestions concrètes. Les membres du Bureau ont eu deux semaines après la réunion pour formuler des observations supplémentaires. La note d'orientation sera ensuite communiquée au groupe de discussion 3 chargé de la question de la promotion et de la sauvegarde de la dignité, de la santé et de l'indépendance des personnes âgées. Compte tenu des observations supplémentaires communiquées par les membres du Bureau, la note sera finalisée et publiée le 1^{er} octobre 2013, Journée internationale des personnes âgées.

3. Indice du vieillissement actif

10. Un membre du Centre européen de Vienne a présenté l'Indice du vieillissement actif, y compris certains classements au titre des diverses composantes de cet indice. Celui-ci vise à identifier le potentiel additionnel du vieillissement actif du point de vue politique. Il prend actuellement en compte les 27 États membres de l'UE, et les résultats préliminaires concernant l'Indice aux États-Unis ont été communiqués par l'Association américaine des personnes âgées (AARP). Un membre du secrétariat de la CEE a présenté un wiki consacré à l'Indice, qui permet aux utilisateurs d'analyser facilement les concepts et les résultats. Le secrétariat a informé le Bureau des futures activités qui pourraient être entreprises dans le cadre de la deuxième phase de ce projet, notamment une prise de contact avec d'autres pays.

4. Activités de renforcement des capacités

11. Le Bureau a été informé que l'atelier de formation au renforcement des capacités consacré aux services communautaires aux personnes âgées, prévu du 8 au 18 avril 2013 en collaboration avec Mashav (Israël), a été reporté en 2014 en raison du relativement petit nombre d'inscriptions de participants de la région de la CEE. Un atelier sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en République de Moldova sera organisé conjointement avec l'Attaché autrichien pour les affaires sociales à Chisinau, les 19 et 20 septembre. Le secrétariat participera à cet atelier.

V. Exercice d'auto-évaluation sur les Feuilles de route pour l'intégration du vieillissement

12. Le secrétariat a présenté un rapport d'auto-évaluation sur les Feuilles de route pour l'intégration du vieillissement afin que le Bureau formule des observations et des suggestions. Les membres du Bureau ont beaucoup apprécié le rapport ainsi que les indications et suggestions qu'il contenait pour améliorer plus avant l'établissement des Feuilles de route. Les membres du Bureau ont adhéré aux recommandations suggérées.

VI. Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le troisième cycle de la Stratégie régionale: propositions d'éléments nouveaux et d'éléments permanents du programme afin de donner suite à la Déclaration ministérielle de Vienne de 2012

13. Le Bureau a débattu des éléments du programme, y compris de leur financement, et a convenu du processus d'élaboration du programme de travail pour 2014-2017, qui sera présenté au Groupe de travail sur le vieillissement. Il a été décidé d'établir le programme de travail pour la période allant jusqu'en 2017 afin qu'il coïncide avec le troisième cycle de mise en œuvre de la Stratégie régionale, pour tenir compte des priorités décidées au cours de la Conférence ministérielle de Vienne, en septembre 2012. Les groupes de discussion du Groupe de travail sur le vieillissement seront associés plus énergiquement à la mise en application des priorités inscrites dans la Déclaration ministérielle de Vienne. Les membres du Groupe de travail sur le vieillissement auront ainsi la possibilité de contribuer plus activement aux travaux de mise en œuvre de la Déclaration de Vienne. Ils pourront choisir l'une des quatre priorités qu'ils estiment pertinente pour leur pays et stimuler l'élaboration des produits concrets qui conviennent le mieux pour leurs travaux. Les éléments existants qui se sont révélés très utiles pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale seront poursuivis et renforcés, à savoir les activités dans le domaine du renforcement des capacités, en particulier l'organisation d'ateliers et l'établissement de Feuilles de route. Les notes d'orientation ont été particulièrement appréciées par le passé et constitueront un élément majeur du nouveau programme de travail dans la mesure où elles donnent accès à des avis étayés par des données factuelles portant sur des aspects spécifiques de la Stratégie régionale et illustrent les bonnes pratiques en vigueur dans toute la région. Il faudra trouver de nouvelles approches pour renforcer les capacités à suivre la mise en œuvre de la Stratégie régionale.

14. À partir des débats qui ont eu lieu pendant la réunion du Bureau, le secrétariat établira un cadre général pour le programme de travail jusqu'en 2017 et les membres du Bureau établiront le texte provisoire de différents chapitres. Le représentant des ONG, Dirk Jarré, établira un aperçu du rôle des groupes de discussion. L'Espagne apportera une contribution en établissant le texte sur le renforcement des capacités. La Géorgie fournira un projet de texte sur les Feuilles de route pour l'intégration du vieillissement; la Serbie donnera un aperçu des activités concernant les notes d'orientation. Malte, avec le soutien du CEV, rédigera le projet sur le suivi de la Stratégie régionale. Sur la base des communications reçues à la fin août, le Président restructurera les contributions dans un premier projet d'ensemble du programme de travail. Des téléconférences et des échanges électroniques serviront à finaliser les documents d'ici à la fin septembre 2013.

VII. Ordre du jour de la sixième réunion du Groupe de travail

15. Le secrétariat a présenté un projet d'ordre du jour provisoire pour la sixième réunion du Groupe de travail, qui devrait avoir lieu les 25 et 26 novembre 2013. Les membres du Bureau ont débattu et décidé des principaux points à inscrire à l'ordre du jour. S'agissant de l'élection des membres du Bureau au cours de la sixième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement et conformément à la modification du mandat du Groupe de travail que celui-ci a adoptée à sa cinquième réunion, il a été décidé que tous les États membres seront invités par l'intermédiaire de leur mission permanente à désigner des candidats. Il a également été décidé de consacrer une demi-journée aux travaux des groupes de discussion.

VIII. La CIPD au-delà de 2014 – Conférence régionale de la CEE sur le thème «Établir des choix: les priorités pour la population au XXI^e siècle»: questions d'organisation

16. Le secrétariat a informé le Bureau des résultats d'une enquête mondiale et du rapport régional qui s'y rapporte pour l'«Examen opérationnel de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014» que la CEE est en train de préparer afin de donner suite à la résolution 65/234 l'Assemblée générale. Il a également informé le Bureau des derniers préparatifs de la Conférence régionale de la CEE organisée sur le thème «Établir des choix: les priorités pour la population au XXI^e siècle», qui doit avoir lieu les 1^{er} et 2 juillet 2013 à Genève.

IX. Questions diverses

17. Le représentant des ONG a déclaré qu'il était nécessaire que le Groupe de travail sur le vieillissement collabore plus étroitement avec les ONG et a informé les participants que la traduction de la Déclaration ministérielle de Vienne et les déclarations des ONG et de la communauté scientifique étaient disponibles.

X. Synthèse et clôture de la réunion

18. L'Allemagne et la Géorgie étudieront la possibilité d'accueillir la prochaine réunion du Bureau, prévue en principe en mai 2014. Le Président a fait la synthèse et prononcé la clôture de la réunion.